

MANUEL MILITANT

Comprendre les injustices
et agir :

les impacts inégalitaires
de la crise environnementale
en France



Notre Affaire à Tous remercie chaleureusement les personnes qui ont participé à ce travail qui s'inscrit pleinement dans l'ambition de l'association de mettre en avant et de diffuser toutes les inégalités charriées par la triple crise environnementale¹. Ce Manuel militant est un travail collectif.

Il a été réalisé par Emma Feyeux, Chloé Lailier, Héloïse Philippe et Léo Ruesche-Neggia -, tous·tes membres de Notre Affaire à Tous. Il s'appuie sur le très précieux travail réalisé par les bénévoles du groupe de travail *Inégalités* de Notre Affaire à Tous depuis 2019.

Un remerciement particulier s'adresse à Valérie Deldrève pour ses conseils et relectures, membre du Conseil d'Administration de Notre Affaire à Tous, directrice de recherche en sociologie à ETTIS-INRAE et co-organisatrice du réseau EJJJE (Environmental Justice-Justice environnementale).

Merci également à Marine Coynel et Jérémie Suissa pour leurs relectures et conseils.

Le travail graphique et d'illustration du Manuel a été réalisé par Victoria Tran.

Toutes les photographies qui illustrent ce Manuel militant sont issues de l'exposition *Un paysage d'inégalités*, réalisée en 2021 par la photographe Dagmara Bojenko pour Notre Affaire à Tous. Illustrant le combat de six collectifs partout en France contre les projets imposés et les inégalités écologiques, l'exposition fait le lien entre les politiques menées sur les territoires, leurs conséquences néfastes sur les conditions de vie de certaines populations et l'engagement citoyen pour garantir le droit à un environnement sain.

¹ Cadre choisi par le système des Nations unies pour traiter trois crises environnementales mondiales concomitantes : pollution, crise climatique, perte de biodiversité et/ou crises écologiques.

SOMMAIRE

ÉDITO 6-7

IMPACTS :
COMPRENDRE
LES INJUSTICES
ENVIRONNEMENTALES
POUR AGIR 8-9

UN MANUEL MILITANT :
POURQUOI FAIRE ? 10-13

1. TRAVAILLER DANS
UN MONDE À +4°C 14-21

2. LES TERRITOIRES FACE AU
CHANGEMENT CLIMATIQUE:
SUREXPOSITION ET
MAL-ADAPTATION 22-29

3. IDENTITÉS ET
GROUPE SOCIAUX :
“DIS MOI QUI TU ES,
JE TE DIRAIS COMMENT
TU SERAS IMPACTÉ·E”... 30-37

ET MAINTENANT
ON FAIT QUOI ? 38-43



ÉDITO



En 2025, Notre Affaire à Tous célèbre ses 10 ans. Si cette date coïncide avec les 10 ans de l'Accord de Paris ou de la décision Urgenda, alors inédite, condamnant l'Etat néerlandais pour inaction climatique, elle correspond aussi à 10 années marquées par la volonté de conjuguer justice climatique et justice sociale. Depuis sa création, NAAT est à la fois scandalisée par les injustices charriées par la crise environnementale, et animée de la conviction que toute lutte contre le changement climatique passe par la lutte contre les injustices et les discriminations.

À travers nos rapports, publications, événements, nous nous efforçons depuis 10 ans de démonter le mythe selon lequel le « changement climatique touche tout le monde pareil ». Les perdant·es du système colonial sont aussi les perdant·es du modèle capitaliste et sont aussi, aujourd'hui, les premières victimes du changement climatique. Les pays dits du Sud global sont les plus durement touchés alors qu'ils ne contribuent que marginalement aux émissions mondiales, les femmes ont quatorze fois plus de risques que les hommes de mourir lors des catastrophes naturelles, les pollutions sont systématiquement concentrées dans les quartiers et zones populaires...

Depuis de nombreuses années, nous alertons et donnons à voir ces impacts différenciés et ces injustices. Or, s'il y a quelques années nous évoquions surtout des « risques » et des catastrophes lointaines et parfois abstraites, ces impacts sont aujourd'hui bien concrets, dans nos territoires : des inondations dans la

Roya ou dans le Nord en passant par Mayotte ou les incendies dans l'Aude, des habitant·es des bouillottes thermiques aux travailleur·ses victimes des canicules, en passant par les Voyageur·ses installés sur des terrains pollués... Les citoyen·es français·es sont désormais frappés dans leur quotidien et dans leur chair.

Cela aurait pu conduire à une prise de conscience collective sur l'urgence d'agir et un regain de solidarité : il n'en est rien. Il faudra donc parler plus fort et être plus nombreux·ses pour obliger les institutions à agir sérieusement dans les années à venir. Nous espérons que les lecteur·ses de cet ouvrage viendront grossir les rangs des porte-voix !

Jérémie Suissa, délégué général
de Notre Affaire à Tous.

IMPACTS : COMPRENDRE LES INJUSTICES ÉCOLOGIQUES POUR AGIR



Le 19 avril 2019, l'association Notre Affaire à Tous sortait le premier numéro d'IMPACTS. Le souhait ? Mettre en lumière les conséquences du dérèglement du climat sur les territoires et populations en France. En effet, en France aussi, dès aujourd'hui, les dégradations environnementales et climatiques exacerbent les vulnérabilités, renforcent les inégalités sociales, économiques, territoriales, existantes, et bouleversent les équilibres de notre planète.

C'est dans un contexte de crise sociale, avec les mobilisations des Gilets Jaunes et la prégnance du slogan : « **Fin du monde, fin du mois, même combat** », que le projet IMPACTS s'est structuré. Les impacts de la crise environnementale renforcent les mécanismes d'un système déjà fondamentalement inégalitaire, qui défavorise des personnes selon leur capital économique, leur identité de genre, leur orientation sexuelle, leur couleur de peau, leur lieu de vie... Ainsi, nous mettons en lumière les inégalités environnementales que subissent d'ores et déjà les citoyen·nes en France, car **pour combattre les inégalités sociales et écologiques², il nous faut les connaître.**

Depuis, **plus de vingt-cinq numéros ont été publiés**, dont plusieurs hors-série documentant les impacts inégalitaires de la crise environnementale dans différentes séquences d'actualités : la crise sanitaire du COVID-19, l'été 2022 particulièrement chaud, les mobilisations contre la réforme des retraites...

→ Car l'information sur les impacts existants de la triple crise environnementale en France reste trop rare, trop cantonnée ;

→ Car les territoires et personnes premières concernées par les **dérèglements climatiques et problématiques environnementales** se rassemblent et font porter leur voix, notamment au travers d'actions en justice ;

→ Car ces **problématiques d'inégalités écologiques** sont des **problématiques de droits humains**, dont la garantie doit être une priorité ;

→ Car, enfin, les **premières victimes de ce silence** sont celles et ceux qui ont déjà peu de voix dans la décision publique : ce sont les plus précaires, les plus fragiles, qui subissent les premières les impacts des changements climatiques, souvent sans faire la une des journaux.

IMPACTS veut mettre en lumière les situations des territoires les plus vulnérables - de la Corse, aux Hauts-de-France, en passant par le sud de la France, l'Aude, la Nouvelle-Aquitaine et jusqu'aux territoires dits ultra-marins. Mettre en lumière, aussi, le constat que les plus pauvres et vulnérables sont les plus exposés aux dégradations de l'environnement et les moins en capacité de s'adapter. En montrant aussi que l'accompagnement qui leur est proposé est faible, voire inexistant.

Enfin, montrer que ces inégalités écologiques ne sont pas une fatalité mais bien le résultat de choix politiques qu'il est possible de combattre et de changer.

² Nous utiliserons le terme « d'inégalités écologiques », dans l'optique d'enclure les notions « d'inégalités environnementales » et « d'inégalités climatiques ».

UN MANUEL MILITANT, POUR QUOI FAIRE ?



Il est parfois difficile de parler de sujets comme celui de la crise environnementale autour de soi. Pourtant, chez Notre Affaire à Tous, nous sommes convaincues qu'il est essentiel de partager les interactions entre enjeux écologiques, sociaux et économiques, pour comprendre l'aspect fondamentalement systémique de notre lutte.

Ce manuel militant a vocation à te donner les principales clés pour comprendre facilement ces interactions et pouvoir en parler. Par un format interactif, ce manuel ne souhaite pas rendre le sujet plus léger, mais bien inviter le·a lecteur·rice à adopter une posture active vis-à-vis de ces enjeux fondamentaux, afin de comprendre que la lutte contre les inégalités écologiques est bien *notre affaire à tous·tes*, et qu'il est possible pour chacune d'agir.

POUR S'ÉCHAUFFER AVANT DE COMMENCER...

1. EN FRANCE, LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE A UN IMPACT SUR LES DROITS FONDAMENTAUX.

a) Vrai

b) Faux

2. DE QUEL POURCENTAGE D'ÉMISSIONS DE CARBONE LES 10 % DE PERSONNES LES PLUS RICHES DU MONDE SONT-ELLES RESPONSABLES :

a) 22 %

b) 32 %

c) 52 %

3. LORS D'UNE CATASTROPHE NATURELLE, UNE FEMME A COMBIEN DE FOIS PLUS DE RISQUES DE MOURIR PAR RAPPORT À UN HOMME ?

a) 2 fois plus

b) 6 fois plus

c) 14 fois plus

-> Tourne la page pour découvrir ton score...

QUESTI0N 1 : réponse a).

LA CRISE CLIMATIQUE EST AUSSI UNE CRISE DES DROITS FONDAMENTAUX. C'EST CE QUE DOCUMENTE LE RAPPORT *PLANÈTE BRÛLÉE, DROITS BAFOUÉS*, PUBLIÉ PAR NOTRE AFFAIRE À TOUS EN 2023.

QUESTI0N 2 : réponse c).

DANS LE MONDE, LES 10 % LES PLUS RICHES SONT RESPONSABLES DE 52% DES ÉMISSIONS DE CO2 CUMULÉES ENTRE 1990 ET 2015 ET LES 1 % LES PLUS RICHES SONT RESPONSABLES À EUX SEULS DE 15 % DES ÉMISSIONS.

QUESTI0N 3 : réponse c).

LES FEMMES SONT PLUS VULNÉRABLES LORS D'ÉVÉNEMENTS CLIMATIQUES EXTRÊMES. EN EFFET, AU NIVEAU MONDIAL, L'ONU ESTIMAIT EN 2011 QUE LES FEMMES SONT QUATORZE FOIS PLUS SUSCEPTIBLES DE MOURIR LORS D'UNE CATASTROPHE NATURELLE QUE LES HOMMES. POUR PRENDRE DES EXEMPLES CONCRETS, 80 % DES VICTIMES INDONÉSIENNES DU TSUNAMI DU 26 DÉCEMBRE 2004 ÉTAIENT DES FEMMES. LA CATASTROPHE DE L'OURAGAN KATRINA EN 2005 A ÉGALEMENT MIS EN LUMIÈRE L'INTERSECTION DE PLUSIEURS INÉGALITÉS, NOTAMMENT DE GENRE, EN PLUS D'INÉGALITÉS SOCIALES ET RACIALES : 80 % DES ADULTES LAISSÉ-ES-POUR-COMPTÉ SUITE À L'OURAGAN ÉTAIENT DES FEMMES.

Une bonne réponse : ce manuel est fait pour toi ! Tu vas pouvoir en apprendre plus sur les interactions entre inégalités et crise écologique.

Deux bonnes réponses : ce manuel va te permettre d'affiner ta compréhension des inégalités écologiques.

Trois bonnes réponses : tu es déjà experte de la question des inégalités écologiques ! Ce manuel te permettra de pouvoir en parler plus facilement autour de toi.

1. TRAVAILLER DANS UN MONDE À +4°C

Nous avons officialisé le lancement de nos réflexions sur les impacts inégaux de la crise environnementale en 2019, en lien direct avec le contexte de crise sociale marqué par les mobilisations des Gilets Jaunes. Le slogan « **Fin du monde, fin du mois, même combat** » était alors venu exprimer la nécessité réciproque pour le mouvement climat d'intégrer radicalement les enjeux de justice sociale, et pour les mouvements sociaux de comprendre les impacts de la crise écologique sur leurs luttes. C'est de là que s'est lancé le projet IMPACTS, c'est de là que nous t'introduisons aux inégalités écologiques. Dans une société où le travail a une place aussi centrale, il est essentiel de comprendre pourquoi notre travail peut nous rendre vulnérable au changement climatique, et comment il peut participer et renforcer les crises environnementales et leurs impacts. De quoi nourrir les interactions entre mouvements sociaux et luttes écologistes, particulièrement dans le contexte de réformes mobilisant les uns et les autres.

TEST DE PERSONNALITÉ

1. ON TE PROPOSE UN POSTE TRÈS BIEN PAYÉ DANS UNE GRANDE COMPAGNIE PÉTROLIÈRE À DUBAÏ :

✱ Tu dis oui sans hésiter : Dubai, ça fait rêver !

✂ Tu réfléchis : tu n'es pas en accord avec les valeurs de l'entre prise mais il faut être réaliste et c'est une belle opportunité de carrière.

✂ C'est tout vu, c'est non ! Tu ne travailleras pas pour une entreprise climatocide.

2. POUR TOI, LES EMPLOIS VERTS C'EST :

✱ Irréaliste.

✂ Un investissement pour le futur.

✂ À côté de la plaque, la question ce sont les conditions de travail et la possibilité de travailler dans un monde à +4°C.

4. DANS TON TRAVAIL, QUELLE EST LA PLACE DES QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES ?

✱ Tu fais attention à ne pas envoyer d'emails rigolos à tes collègues et tu éteins la lumière avant de partir du bureau.

✂ Tu essaies au maximum de limiter tes déplacements et de prendre le vélo, tu veilles à conserver le matériel le plus longtemps possible et à le faire réparer plutôt que de changer tes outils de travail tous les ans.

✂ Les questions environnementales sont au cœur de ton travail : bien au-delà des éco-gestes, la protection de l'environnement et du climat est centrale dans ton métier.

5. LA DÉGRADATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL DU FAIT DU CHANGEMENT CLIMATIQUE :

✱ C'est marginal, et de toute façon on ne va pas s'arrêter de travailler.

✂ Tu compatis, mais pour toi pas de soucis : tu ne travailles ni dans le BTP ni dans l'agriculture.

✂ Tu te sens concerné : tu sais que c'est l'ensemble des secteurs et des métiers qui subiront ou subiront bientôt une dégradation des conditions de travail.

6. TON CREDO, C'EST :

✱ Travailler plus pour gagner plus.

✂ Travailler moins pour partager l'emploi.

✂ Travailler mieux pour préserver sa santé et celles des autres.



Une majorité de : Profil multinationale

POUR TOI, LE MONDE EST UN TERRAIN DE JEU OÙ LES OPPORTUNITÉS NE SE DISCUTENT PAS, ELLES SE SAISISSENT. QUITTE À FERMER LES YEUX SUR L'ORIGINE DES PROFITS TANT QUE LE CONTRAT EST ALLÉCHANT. L'ÉCOLOGIE ? TU L'ENCOURAGES... TANT QU'ELLE NE FREINE PAS LA CROISSANCE. TU CROIS AU POUVOIR DES TECHNOLOGIES ET AUX SOLUTIONS «WIN-WIN», MÊME QUAND LES FAITS MONTRENT QUE LES GAGNANTS SONT TOUJOURS LES MÊMES. STRATÈGE, AMBITIEUX-SE, TU AVANCES VITE — PARFOIS TROP — EN PENSANT QUE LE CHANGEMENT VIENDRA D'EN HAUT, DEPUIS LES SIÈGES CLIMATISÉS DES CONSEILS D'ADMINISTRATION. LE PROBLÈME, C'EST QUE PENDANT QUE TU CONSTRUIS TA CARRIÈRE, LA PLANÈTE, ELLE, PREND FEU.

Une majorité de : Profil gouvernement

TU ES DANS LA NUANCE, LES COMPROMIS, LES ARBITRAGES. TU PÈSES LE POUR ET LE CONTRE, TU MESURES L'URGENCE CLIMATIQUE MAIS AUSSI LES CONTRAINTES ÉCONOMIQUES. MALHEUREUSEMENT, CETTE MISE EN BALANCE TOMBE SOUVENT DU MÊME CÔTÉ... LA RÉGULATION DES ACTEURS ÉCONOMIQUES N'EST PAS À LA MODE, DONC TU PRÉFÈRES ALLÉGER UN PEU LES CONTRAINTES, TANT PIS POUR LES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX, QUI DE TOUTE FAÇON NE TOUCHERONT PAS LES PLUS PUISSANTS.

Une majorité de : Profil militant.e écolo

POUR TOI, IMPOSSIBLE DE CONTINUER À FAIRE « COMME SI » ALORS QUE LA PLANÈTE BRÛLE ET QUE LES PLUS VULNÉRABLES EN SOUFFRENT. TU REFUSES LES COMPROMIS AVEC UN SYSTÈME CLIMATICIDE, ET TU REGARDES DÉJÀ LE MONDE D'APRÈS. TRAVAILLER, OUI, MAIS PAS AU PRIX DE LA PLANÈTE, NI DE LA SANTÉ DES TRAVAILLEUR·SES. TU RÊVES D'UN FUTUR SOBRE, JUSTE, SOLIDAIRE — ET TU T'Y ENGAGES DÈS MAINTENANT, DANS TES CHOIX, TES LUTTES, TON QUOTIDIEN.

LE TRAVAIL ET L'EMPLOI FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Depuis plusieurs années, des organisations et institutions nationales et internationales alertent sur les impacts du changement climatique sur le travail et l'emploi.

Si l'impact sur certains secteurs comme l'agriculture ou la pêche paraît évident, d'autres secteurs sont également concernés : le transport, la construction, le tourisme, l'énergie mais aussi ceux de la santé, de la banque-assurance, le commerce... L'éventail des secteurs touchés est large.

L'impact sur le travail et l'emploi est lié :

→ à l'évolution du climat qui joue sur l'environnement, la dégradation de l'écosystème et l'impact sur la présence de certaines ressources,

→ aux catastrophes climatiques (sécheresses, inondations, etc)

→ à leurs conséquences économiques (destructions, etc), à l'évolution des conditions de travail, amenant l'apparition de nouveaux risques et l'aggravation de risques déjà existants.

Ce dernier point est moins connu et pourtant essentiel pour comprendre l'impact du changement climatique sur l'emploi et le travail. Les fortes chaleurs, l'évolution de la faune (moustiques, insectes)... sont autant d'éléments qui jouent sur la productivité car il est plus difficile de travailler dans ces conditions. Selon une étude de l'Organisation Internationale du Travail parue en 2020, **60 % des heures de travail seraient perdues au niveau mondial d'ici à 2030 uniquement dans l'agriculture**. Au-delà de la question de la productivité, les risques pour la santé des travailleuses et les accidents du travail se renforcent. Les épisodes de canicule augmentent fortement la pénibilité des tâches, diminuent la vigilance, provoquent des malaises. Tous les ans, des décès et accidents du travail liés aux canicules sont recensés. Dans un rapport publié en 2018, l'ANSES indique qu'« à l'exception des risques liés au bruit et aux rayonnements artificiels, tous les risques professionnels sont et seront affectés par le changement climatique et les modifications environnementales » : problèmes physiques, augmentation des pathologies chroniques, exposition accrue à certains composés chimiques du fait de leur plus grande volatilité, fatigue et épuisements, risques psycho-sociaux... Par exemple, la répétition des catastrophes climatiques extrêmes mobilisent fortement les travailleuses des services de secours, multipliant leur exposition aux dangers directs (incendie, inondation) mais aussi les syndrômes d'épuisement, la diminution du temps de repos et donc de la vigilance, provoquant des risques importants d'accidents du travail.



FOCUS - Les travailleuses précaires en première ligne

Si l'ensemble du monde du travail est concerné, les professionnelles les plus impactées sont celles qui subissent déjà des conditions de travail difficiles, des rémunérations plus faibles, des risques professionnels élevés, etc. Bref, les personnes les plus touchées sont d'ores et déjà les plus pauvres et les plus vulnérables. Or, bien souvent, la précarité de leur statut (par exemple : livreuses à vélo, aides à domicile, etc) les empêche de participer pleinement au dialogue social et de faire prendre en compte leur situation.

Cela est d'autant plus problématique que le contexte du dérèglement climatique et l'absence actuelle de politique d'adaptation sérieuse creuse les inégalités du travail et de l'emploi. Le renforcement de la vulnérabilité de certaines personnes et la précarisation de secteurs d'emploi poussent de plus en plus de travailleuses à accepter des conditions dégradées. Dans certains cas extrêmes, cela peut même relever de l'exploitation économique, plusieurs études montrant l'augmentation de l'esclavage moderne et de la traite des êtres humains avec le réchauffement climatique (consulter le *Climate change and Modern Slavery Hub*), y compris en France comme par exemple dans la viticulture.

ANTICIPER ET S'ADAPTER : REPENSER LE TRAVAIL ET L'EMPLOI

Face à ces constats, les réponses peinent à se mettre en place. En France, le code du travail n'a que peu évolué malgré les manques et flous actuels de la législation. Dans la majorité des cas, seules des recommandations et préconisations sont faites aux employeurs, sans obligation ni sanction malgré le danger pour la santé des travailleuses. Si, depuis juin 2025, les périodes de fortes chaleurs sont reconnues comme **risque professionnel**, c'est à l'employeur de définir les mesures de protection qu'il va mettre en place. Par exemple, il n'y a pas de seuil de températures à partir duquel des mesures de protection renforcée clairement définies devraient être mises en place.

De même, les questions de **santé environnementale** au travail sont sous-représentées dans les politiques publiques. Les études et l'information des professionnelles, y compris du monde médical, sont encore trop faibles. La **prévention**, notamment via la prise en compte des éléments environnementaux (la mesure de différents indicateurs, l'exposition / pluri-exposition, la durée d'exposition, etc), et les moyens donnés à la médecine du travail et l'inspection du travail doivent devenir un socle de ces politiques publiques.





METTRE EN PLACE AUJOURD'HUI LES CONDITIONS DE DEMAIN : RETRAITES, CLIMAT, MÊME COMBAT

La mobilisation contre la réforme des retraites au printemps 2023 a vu l'émergence d'un slogan porté par des associations environnementales et des activistes écologiques : « *pas de retraitées sur une planète brûlée* ». Le message est clair : pour celles et ceux qui auront 60 ans dans trente, quarante ou cinquante ans, la problématique risque de ne pas être celle de partir à la retraite, mais bien celle de survivre dans un monde invivable. Au-delà de la question de la survie des personnes, le changement climatique a un impact sur le travail, l'emploi et donc sur la retraite. Il est aujourd'hui irresponsable de proposer une réforme des retraites sans la penser dans une société marquée par le réchauffement climatique.

La réforme des retraites adoptée en 2023 oblige les personnes à travailler plus longtemps et à cumuler plus d'annuités pour pouvoir bénéficier d'une pension de retraite à taux plein. Or, la hausse du chômage et la diminution de l'activité productive du fait du changement climatique ne

sont pas prises en compte dans cette réforme. Les personnes risquent d'avoir plus de difficulté pour cumuler le nombre d'annuité nécessaire à leur départ à la retraite.

Comme nous l'expliquions, les conditions de travail rendues plus difficiles par le dérèglement climatique détériorent la santé des personnes. Si tous·tes sont impactés, les actif·ves seniors - à la santé plus fragile - le sont plus particulièrement. Nombre d'entre elles·eux ne seront plus en capacité de continuer à exercer leur activité professionnelle dans un environnement aux risques et à la pénibilité augmentés, notamment pour les métiers les plus physiques. Difficile - voire impossible - dans ces conditions de travailler jusqu'à 65 ans ou de cumuler le nombre d'annuités nécessaires à une retraite à taux plein.

Enfin, cette réforme soulève une vraie problématique liée au financement des retraites. Du fait des plus grandes difficultés pour cotiser le

nombre nécessaire d'annuités, la réforme pousse les personnes à épargner pour assurer un complément à leur retraite ou pouvoir partir de façon anticipée (et compenser une décote). En France, plus de 6 millions de personnes possédaient un plan épargne retraite en 2022. Cependant, ce type d'épargne n'est pas accessible à tous·tes, les plus précaires ne pouvant pas y accéder. Et surtout, la financiarisation rend les montants des retraites dépendant des marchés financiers, qui sont eux-mêmes très vulnérables face aux changements climatiques, quand ils n'y participent pas : des acteurs de gestion d'actifs comme Blackrock ou Swisslife n'ayant pas pris d'engagement concernant la sortie du charbon ou du pétrole.

À l'inverse, les études et projections montrent qu'une adaptation au changement climatique dans le cadre d'une transition juste permettra la création d'emplois. Il s'agit non seulement de miser sur les emplois verts, mais également

de faire évoluer nos modes de production et le travail : travailler mieux pour répondre aux enjeux de santé et lutter contre les phénomènes d'exploitation, travailler moins pour produire moins mais en adéquation avec les besoins de tous·tes.



2. LES TERRITOIRES FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE: SUREXPOSITION ET MAL-ADAPTATION

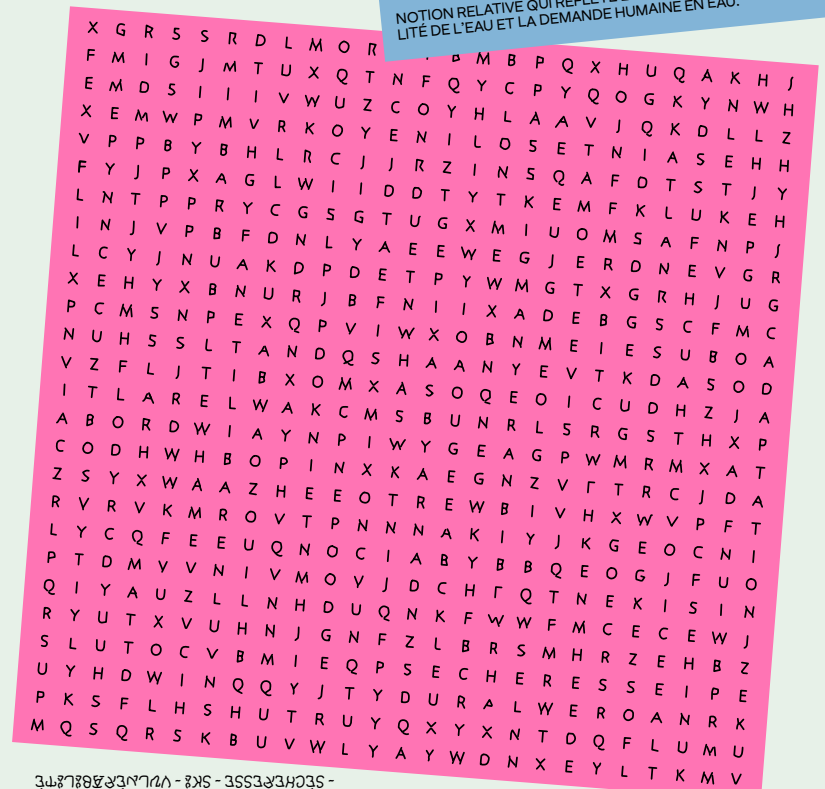
Après un lancement du projet IMPACTS ancré dans le contexte des mobilisations des Gilets Jaunes en 2019, Notre Affaire à Tous l'a pérennisé en élargissant sa focale à d'autres facteurs d'inégalités écologiques. Un prisme tombait naturellement dans la volonté du projet de visibiliser les impacts déjà présents en France : celui des territoires plus ou moins vulnérables à la crise environnementale. S'il est aujourd'hui compris de façon croissante que littoraux, espaces urbains, montagnes, territoires dits ultramarins sont tous parmi les territoires particulièrement exposés, le travail de documentation de Notre Affaire à Tous a permis d'ancrer ces constats, et de mettre en avant la mal-adaptation qui renforce la vulnérabilité de ces territoires.

Mots-mêlés

Cette grille de mots-mêlés te propose de retrouver des mots clés liés aux impacts de la crise environnementale et à certains de ses facteurs.

Les mots à trouver sont indiqués sous forme d'indices. Dans la grille, ils peuvent être disposés horizontalement, verticalement, en diagonale et écrits aussi bien à l'endroit qu'à l'envers. Une même lettre peut être utilisée dans plusieurs mots à la fois.

Quand tu as repéré un mot, tu peux le surligner pour t'aider à avancer.



3487888834744 - 8XS - 3553344035 -
3487888834744 - 3487888834744 - 3487888834744
- 3487888834744 - 3487888834744 - 3487888834744
- 3487888834744 - 3487888834744 - 3487888834744

RETENUE D'EAU POMPANT DANS LES NAPPES PHRÉATIQUES. C'EST L'UN DES EXEMPLES LES PLUS EMBLÉMATIQUES DE LA MAL-ADAPTATION.

UN DES DEUX PILIERS DE LA POLITIQUE CLIMATIQUE INTERNATIONALE. STRATÉGIE CONSISTANT À AGIR SUR LES CONSÉQUENCES DU CHANGEMENT CLIMATIQUE DE MANIÈRE À EN RÉDUIRE LES IMPACTS ET À PARTIR DUQUEL S'EST FORGÉ LE CONCEPT DE MALADAPTATION.

PIÈCE D'ARTILLERIE PERMETTANT DE LANCER UN PROJECTILE. MAIS AUSSI MACHINE INDISPENSABLE POUR COMPENSER LA BAISSSE DE L'ENNEIGEMENT EN MONTAGNE.

QUALIFIE UNE ACTION OU UN MÉCANISME IMPLIQUANT UNE FORTE CONSOMMATION D'ÉNERGIE.

PRATIQUE SPORTIVE RÉPANDUE DANS LES RÉGIONS MONTAGNEUSES ET MISE EN PÉRIL PAR LA HAUSSE DES TEMPÉRATURES LIÉES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE.

TECHNIQUE MILLÉNAIRE MISE EN PLACE PAR L'HUMAIN SOUS DIFFÉRENTES FORMES PLUS OU MOINS ÉNERGIVORES POUR ACHÉMINER DE L'EAU DE FAÇON ARTIFICIELLE SUR UN LIEU DE CULTURE AGRICOLE.

AU PLURIEL, UNE DES CONSÉQUENCES SOCIALES NÉFASTES DES POLITIQUES DE MAL-ADAPTATION ET INDICANT UNE HIÉRARCHISATION DES RESSOURCES, PRATIQUES, BIENS ET SERVICES.

DE FORMES VARIÉES, NOMBREUSES EN FRANCE, ELLES SONT AFFECTÉES PAR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE.

RETENUE D'EAU DEVENUE EN 2023 UN LIEU DE LUTTE ÉCOLOGIQUE ET SOCIAL EMBLÉMATIQUE DE LA MAL-ADAPTATION.

SYNONYME DE PRÉCARITÉ, CONTRAIRE DE RÉSILIENCE.

NOTION RELATIVE QUI REFLÈTE L'ÉCART ENTRE LA DISPONIBILITÉ DE L'EAU ET LA DEMANDE HUMAINE EN EAU.

LES CHAÎNES DE MONTAGNES : SENTINELLES DU CLIMAT EN DANGER

Les zones de montagne sont parmi les plus impactées par le changement climatique : en France, ces zones se réchauffent près de deux fois plus vite que le reste du territoire (+2°C dans les Alpes et les Pyrénées contre 1,4°C dans le reste de la France). Symboles de la situation, les glaciers sont particulièrement touchés : le taux de fonte des glaces à augmenter de 65% en 30 ans. Même dans les scénarios les plus optimistes, les scientifiques prévoient la disparition des glaciers en France (sauf à très haute altitude) Or, au-delà de leur contribution à l'attractivité des territoires montagneux, la glace reflète les rayons du soleil et limite les émissions de méthane. Elle joue également sur la tenue des sols et sa disparition entraîne effondrements, glissements de terrain, coulées de boue...



Les fontes des glaces cause aussi l'assèchement des cours d'eau, pouvant entraîner l'émergence d'un conflit d'usage entre neige de culture et eau potable. Chaque année, 263 000 mètres cubes d'eau servent à la production de neige et permettent d'enneiger 35% du domaine.

Enfin, les glaces fondues finissent leur course dans les océans, participant à l'élévation du niveau des mers.

LE LITTORAL, ENTRE REcul CÔTIER ET VULNÉRABILITÉS AUX TEMPÊTES

L'élévation du niveau des océans est une problématique centrale liée au changement climatique. Elle cause notamment une importante érosion marine. Si les îles sont particulièrement touchées, ce sont aussi 1 700 km de côtes qui sont concernés en France hexagonale, soit environ un quart du littoral. L'impact est direct et concret pour des milliers de personnes qui sont ou seront contraints de quitter leur logement. Si l'exemple du bâtiment appelé "le Signal" en Nouvelle-Aquitaine, que ses habitant·es ont dû quitter en raison de la montée des eaux, montre l'actualité de la problématique, les impacts futurs seront encore plus importants. Le Conseil Économique Social et Environnemental Régional d'Occitanie a évalué que pour une montée des eaux de 1 mètre dans la région, ce sont 11 500 hectares agricoles perdus équivalant à 27 millions d'euros de perte, 34 000 logements abritant 77 000 habitant·es, 4 600 entreprises impactées pour un montant de 52 millions d'euros, et 500 millions d'euros de dégâts pour les plages et les dunes.

Autre problématique : la bétonisation des espaces littoraux, notamment liée au tourisme, renforce les risques d'inondation. Ce risque est d'autant plus élevé que les tempêtes, si elles ne sont pas plus nombreuses, sont potentiellement plus violentes. Les conséquences dans les zones bétonnées et habitées peuvent alors être dramatiques, comme cela a été démontré par la tempête Xynthia (29 personnes décédées).

LES COURS D'EAU, ENTRE ASSÈCHEMENT ET DÉBOREMENT

Le changement climatique a un double impact sur les territoires à proximité de cours d'eau : il cause à la fois leur réchauffement et leur assèchement, mais est aussi un facteur d'inondation.

A l'exception de quelques cours d'eau montagneux en raison de la fonte des glaces, le dérèglement climatique entraîne une diminution des débits des cours d'eau qui pourrait atteindre 10 à 40 % d'ici 2050. Par exemple, la Garonne devrait perdre jusqu'à 40 % de son débit. A la perte de débit s'ajoute l'augmentation de la température des eaux, favorisant l'évaporation mais aussi la diminution du taux d'oxygène dans l'eau, le développement de certaines algues et bactéries... avec un impact sur l'ensemble de l'écosystème mais aussi sur les activités et la santé humaine (secteur de la pêche mais aussi de l'énergie avec par exemple la nécessité d'arrêter des centrales nucléaires dont le refroidissement ne pourrait être assuré).

A l'inverse, l'augmentation des phénomènes météorologiques extrêmes (pluies intenses, épisodes méditerranéens, etc) renforcent les inondations, premier risque naturel en France. Ces inondations sont également accentuées par la bétonisation et certains aménagements humains. Les destructions peuvent alors être massives, tout comme les pertes en vie humaines. Les eaux peuvent également charrier des déchets dangereux avec des impacts importants pour les populations, comme dans l'Aude où les inondations dans la vallée de l'Orbiel entraînent une contamination à l'arsenic issu de l'exploitation minière.



LES TERRITOIRES URBAINS

Les villes sont également touchées par les conséquences du changement climatique, notamment du fait de leur aménagement. Une des principales problématiques est celle des vagues de chaleur et des épisodes de canicule, le milieu urbain étant - par sa densité, la faible végétation et l'état des bâtiments - particulièrement sujet au phénomène d'îlots de chaleur. Lors des périodes de chaleur, les températures sont alors encore plus élevées en milieu urbain - pouvant aller jusqu'à 10°C supplémentaires à Paris selon Météo France. Les impacts sont importants : augmentation de la pollution de l'air, problèmes de santé, perturbation des transports, problèmes d'approvisionnement en eau, etc.

Ces impacts sont fortement accentués dans les quartiers populaires : logements mal isolés, plus densément peuplés, enclavement / moins d'accès aux transports rendant plus difficile de se déplacer vers des lieux plus frais, proximité de zones de pollutions comme des grands axes routiers, des décharges, etc. Ainsi, lors de la canicule de 2003, la Seine-Saint-Denis a été particulièrement touchée, avec un taux de surmortalité de +160%.

TERRITOIRES DITS D'OUTRE-MER : LES INJUSTICES ÉCOLOGIQUES EN PREMIÈRE LIGNE

Les territoires et populations dites d'Outre-mer sont aussi particulièrement touchés par le dérèglement du climat. La question des injustices climatiques y est encore plus prégnante. Alors que les territoires dits d'Outre-mer français représentent quasiment 0% des émissions de gaz à effet de serre de la France, ils sont les plus vulnérables et les premiers impactés.

Des phénomènes comme l'érosion côtière ou les événements météorologiques extrêmes (ouragans, tempêtes) sont plus importants dans ces territoires, avec une vraie problématique d'habitabilité de certaines zones : disparition de certaines îles, salinisation des ressources en eau, destructions massives lors d'Ouragan comme Irma en 2017...

Les impacts sont renforcés dans ces territoires dits d'Outre-Mer du fait de facteurs géographiques, mais aussi et surtout du fait de facteurs historiques et socio-économiques liés à l'histoire coloniale. Les taux de pauvreté sont plus importants, les infrastructures moins développées, des dérogations sont mises en place entraînant des discriminations par rapport aux personnes vivant en métropole (comme le montre l'exemple flagrant du scandale du chlordécone). Le droit à la protection de la santé et à un environnement sain sont deux défis majeurs à relever dans ces territoires.

Même si les problématiques ne sont pas toujours les mêmes, le changement climatique implique de profonds bouleversements pour l'ensemble des territoires. Avec des impacts socio-économiques dans l'ensemble des domaines : le logement, l'emploi, l'accès à l'alimentation, les transports... Et là encore, ce sont les plus vulnérables et les plus pauvres qui sont les premiers impactés.

Tous ces territoires ont deux points communs : celui d'être particulièrement exposés aux impacts de la crise environnementale, et celui de subir d'autant plus fortement la mal-adaptation à ces impacts. Or, ces deux aspects sont largement aggravés par des choix politiques qu'il est possible d'identifier et de combattre par des mesures visant :

→ L'atténuation, c'est-à-dire la réduction des émissions de gaz à effet de serre et/ou le renforcement des puits de gaz à effets de serre pour limiter le changement climatique.

→ L'adaptation juste, c'est-à-dire l'ajustement au climat actuel ou attendu, ainsi qu'à ses conséquences en prenant en considération les vulnérabilités et les capacités d'adaptation différenciées des personnes physiques, morales, collectivités et territoires, afin que les mesures bénéficient à toutes et tous.

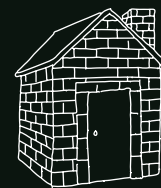


LES 5 ERREURS

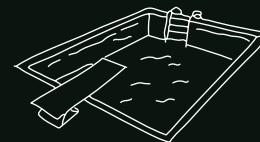
Le cyclone Chido à Mayotte :
symptôme de surexposition
et de mal-adaptation



une voiture de police



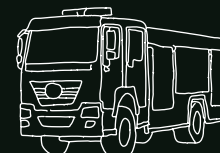
une maison en brique



une piscine



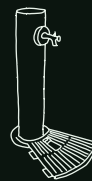
des spaghettis



un camion de pompier



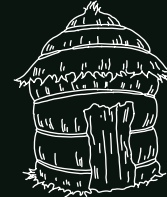
du dialogue



une fontaine collective



des arbres



une maison en paille

LE 14 DÉCEMBRE 2024, LE CYCLONE CHIDO FRAPPE L'ARCHIPEL DE MAYOTTE. LES RAFALES ATTEIGNENT DANS CERTAINES ZONES PLUS DE 200 KM/HEURE. LES TOITS DE MILLIERS D'HABITATS S'ENVOLENT. LE BILAN HUMAIN EST LOURD ET DRAMATIQUEMENT INCERTAIN DU FAIT QU'UNE PARTIE DE LA POPULATION MAHORAISE N'EST PAS RECENSÉE. LES PREMIÈRES VICTIMES VIVENT DANS LES TERRITOIRES MAHORAIS LES PLUS PRÉCARISÉS : LES BIDONVILLES DE DZOU MOGNÉ, KAWANI ET MAVADZANI SONT PRATIQUÉMENT RAVÉS DE LA CARTE. S'AJOUTANT AUX PREMIERS IMPACTS DE LA CATASTROPHE, PENDANT PLUSIEURS JOURS, LES HABITANTS DES BIDONVILLES PARMIS LES PLUS TOUCHÉS DEMEURENT SANS SOINS, NI NOURRITURE, NI EAU POTABLE. DU FAIT D'UNE FAIBLESSE STRUCTURELLE DES SERVICES DE SOIN SUR L'ARCHIPEL, LES INTERVENTIONS DES MÉDECINS ET DES SECOURISTES TARDENT POUR SOIGNER LES BLESSURES DES VICTIMES. LES ENFANTS SONT PRIVÉS DE TOIT, D'ÉCOLES, D'EAU POTABLE, DE NOURRITURE ET DE SOINS MÉDICAUX. ILS SUBISSENT DES TRAUMATISMES PSYCHOLOGIQUES PROFONDS.

→ Tu fais partie des équipes chargées d'adapter les plans de prévention de risques naturels au niveau du quartier de Kawani, parmi les plus lourdement impactés par le passage du cyclone Chido. Ta mission est d'analyser la gestion problématique post-Chido et de proposer une préparation plus rigoureuse en vous appuyant sur les habitantes des quartiers.

Tu dois identifier plusieurs facteurs de risque, ainsi que des réactions à éviter, afin de les prendre en compte dans le prochain plan de prévention. À ta disposition, tu as différents éléments plus ou moins utiles à une prise en charge réelle et résiliente de la situation. Entoure les 5 icônes qui correspondent aux meilleures solutions.

Réponses :



→ DE NOMBREUX LOGEMENTS SONT BÂTIS À PARTIR DE MATÉRIAUX DE RÉCUPÉRATION ET DE TÔLE, CE QUI IMPACTE FORTEMENT LEUR RÉSISTANCE FACE À DES VENTS TRÈS FORTS. DE MÊME, LE MANQUE DE VOIRIE EMPÊCHE DE STABILISER D'AVANTAGE LES PENTES, ET CRÉE DE PLUS FORTS RISQUES D'ÉBOULEMENT POUR LES CONSTRUCTIONS EN HAUTEUR.



→ LE MANQUE D'ABRIS, DE SOIGNANT-ES ET LES DIFFICULTÉS D'ACCÈS AUX SOINS, AINSI QUE LES PROBLÉMATIQUES STRUCTURELLES D'ACCÈS À L'EAU POTABLE, NOTAMMENT LORS D'ÉVÉNEMENTS MÉTÉOROLOGIQUES EXTRÊMES, ALOURDISSENT LE BILAN HUMAIN ET LES RISQUES POUR LA VIE DES HABITANT-ES. À MAYOTTE, IL N'EXISTE QUE 71 CENTRES D'HÉBERGEMENT POUR PLUS DE 320 000 HABITANT-ES, ET 45 % DE CES DERNIERS RENONCENT DÉJÀ AUX SOINS EN TEMPS NORMAL.



→ LA DÉFORESTATION AGGRAVE LA VULNÉRABILITÉ DE L'ÎLE : EN CAS DE FORTES PLUIES, ELLES NE SERONT PLUS ARRÊTÉES PAR LES ARBRES, ET VONT DONC D'AVANTAGE RUISSELER JUSQU'AU LAGON ET L'ENVASER, ÉTOUFFANT ALORS UNE PARTIE DU RÉCIF CORALLIEN DU LAGON MAHORAIS ET IMPACTANT FORTEMENT SA BIODIVERSITÉ.



→ LES DISCOURS DE STIGMATISATION AINSI QUE LE MANQUE D'AIDE APRÈS LA CATASTROPHE, EN PARTICULIER DANS LES BIDONVILLES, NOURRISSENT UN FORT SENTIMENT D'ABANDON CHEZ LES HABITANT-ES, POURTANT VICTIMES DE LA SITUATION.

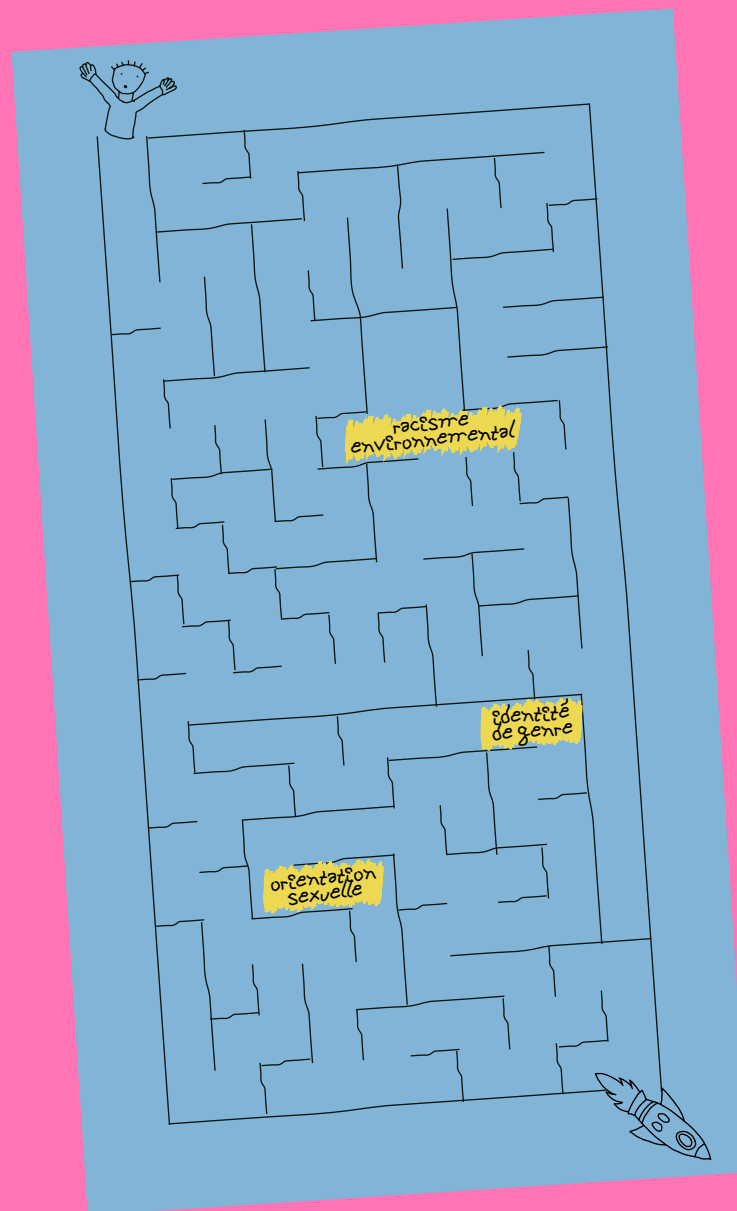


3. IDENTITÉS ET GROUPES SOCIAUX : “DIS MOI QUI TU ES, JE TE DIRAIS COMMENT TU ES IMPACTÉ·E”...

Un dernier grand champ des inégalités écologiques reste à aborder. En France, c'est celui qui souffre sûrement le plus d'un manque de documentation, quand bien même c'est peut-être celui qui permet le plus de saisir l'aspect fondamentalement systémique de ces problématiques. Après les entrées économiques et territoriales, au fil des numéros, IMPACTS a pu documenter à plusieurs reprises les interactions entre identités - et/ou groupes sociaux - et crise environnementale. Ces recherches permettent alors de comprendre que le système capitaliste est basé sur un ensemble de dominations qui doivent être remises en question simultanément : domination de la nature, domination des femmes, dominations des minorités.

Qui pourra prendre la fusée pour Mars ?

Derrière ce jeu, l'objectif est de poser la question des caractéristiques de nos identités qui peuvent nous rendre plus vulnérables aux impacts de la crise environnementale, et diminuer nos capacités d'adaptations.



LE RACISME ENVIRONNEMENTAL

Originellement pensée dans le contexte des États-Unis, la lutte contre le **racisme environnemental** a peu à peu traversé les frontières et trouvé un écho sur le territoire français. **Le racisme environnemental s'inscrit dans le mouvement plus global de la Justice Environnementale qui dénonce la charge disproportionnée des pollutions environnementales dont souffrent les groupes minoritaires et/ou vulnérables, ou leur difficile accès aux bénéfices environnementaux.** Issu du mouvement des droits civiques, il s'est d'abord construit à distance critique du mouvement écologiste, resté longtemps aveugle aux inégalités écologiques et encore biaisé par des préjugés systémiques.

Avant d'être défini notamment par le professeur Robert D. Bullard, le phénomène de racisme environnemental est notamment mis en lumière par la lutte de la communauté d'Afton en Caroline du Nord à partir de 1982, contre l'installation d'un site d'enfouissement de déchets toxiques et dangereux. 75% de la population vivant près de la zone de la décharge était afro-américaine. Un premier rapport à l'échelle nationale fit suite à cette lutte : l'étude « Toxic Waste and Race in the United States », publiée en 1987, conclut que le critère de la couleur de peau est « la variable la plus significative pour expliquer la localisation des stockages de déchets dangereux (décharges, incinérateurs, bassins de retenue), plus que l'appartenance à une catégorie socio-économique » aux États-Unis.

Aux-États, de nombreux exemples illustrent que le phénomène est plus large que la seule implantation des décharges.

→l'ouragan Katrina qui, en 2005, a dévasté les quartiers noirs de la Nouvelle-Orléans mal protégés par les digues et dont la majorité des habitations étaient situées en zones inondables. À l'opposé, les habitations des plus riches se situaient majoritairement dans les hauteurs de la ville. Les phénomènes climatiques extrêmes peuvent ainsi révéler des injustices environnementales structurelles.

→l'affaire de l'eau contaminée au plomb à Flint, une ville du Michigan où 57 % des habitants sont afro-américains. En 2014, préférant faire des économies, le gouverneur décide de changer la source d'approvisionnement de l'eau de la ville et de puiser dans la rivière Flint, polluée par des déversements historiques de déchets d'usines. La pollution de l'eau ronge les canalisations en plomb qui n'ont pas été traitées. Il en résulte une contamination au plomb de l'eau avec de graves impacts sanitaires pour la population et plus particulièrement sur les bébés et jeunes enfants : dommages cérébraux, retards de développement, risques accrus de troubles comportementaux et respiratoires etc.

Or, la France est loin d'être exempte d'exemples de racisme environnemental. Pourtant, les études sont encore rares, muselées par l'idéal républicain d'universalisme. Quelques travaux ont tout de même permis de documenter des premiers constats. Les études de Lucie Laurian, en 2008 et 2014,

ont par exemple montré qu'en France, chaque pourcentage supplémentaire de la population d'une ville née à l'étranger augmente de 29% les chances pour qu'un incinérateur à déchets, émetteur de divers types de pollutions, y soit installé. Autre exemple, le travail du juriste William Acker sur les lieux d'implantation des aires d'accueil des voyageurs-ses ont montré que 70 % d'entre eux-elles subissent un environnement dégradé. Des constats similaires ont été dressés à propos d'injustices environnementales touchant les territoires dits d'Outre-mer -, comme le tristement fameux scandale du chlordécone dans les Antilles françaises, - ou les quartiers populaires.

Les études sont encore peu nombreuses, et ce n'est que progressivement que champs militants et académiques s'ouvrent à ces intersections.

CRISE ÉCOLOGIQUE ET INÉGALITÉS DE GENRE

Les scientifiques du GIEC ont établi, en 2014, que **les inégalités de genre existantes sont accrues par les risques climatiques.** La position sociale des femmes les fragilise face au dérèglement climatique et elles comptent parmi les premières affectées alors même que leurs capacités d'adaptation et leur résilience sont limitées par les normes sociales.

Tout d'abord, à l'échelle mondiale, les plus pauvres sont les plus touchées face au changement climatique : en Asie et en Afrique, les femmes représentent 70 % des personnes vivant sous le seuil de pauvreté, les laissant plus vulnérables face aux impacts du dérèglement climatique. Elles sont également productrices de plus de la moitié des denrées alimentaires dans le monde et représentent entre 50 et 80 % des petits agriculteurs, secteur particulièrement touché par le changement climatique.

Ces inégalités d'exposition trouvent des conséquences dramatiques dans le contexte d'événements climatiques extrêmes. En effet, selon l'ONU en 2011,, au niveau mondial, les femmes sont quatorze fois plus susceptibles de mourir lors d'une catastrophe naturelle que les hommes. Pour prendre des exemples concrets, 80 % des victimes indonésiennes du tsunami du 26 décembre 2004 étaient des femmes. La catastrophe de l'Ouragan Katrina en 2005 a également mis en lumière l'intersection de plusieurs inégalités, notamment de genre, en plus d'inégalités sociales et raciales. On estime notamment que 80% des adultes laissés-pour-compte suite à l'ouragan étaient des femmes.

Les dérèglements climatiques, et notamment l'augmentation des températures, ont des impacts sur la santé féminine. Ainsi, le taux d'accouchements prématurés passerait de 5 à 16% en cas de vague de chaleur, selon une étude du *Climate Change and Heat-Health Study Group* en 2020. Autre exemple tirée d'une étude de 2020 réalisée en Californie : les femmes enceintes qui vivent à moins d'un kilomètre des puits de pétrole et de gaz ont 40 % plus de chances d'avoir des bébés de faible poids à la naissance et 20 % plus de chances d'avoir des bébés petits pour leur âge gestationnel.



Le dérèglement climatique a également pour conséquences une **augmentation des violences de genre**. Ces violences (viols, agressions sexuelles, prostitution forcée...), déjà subies lorsqu'il n'y a pas de crise, augmentent dans les situations post-catastrophes ainsi que lors de déplacements de populations et de migrations. Un rapport publié en 2020 par l'UICN, titré « La violence basée sur le genre et son lien avec l'environnement : la violence de l'inégalité », agrège des données à partir de plus de 1 000 sources et documents pour documenter ce constat.

Systématiquement, **ces vulnérabilités sont renforcées par des inégalités de genre structurelles, plus ou moins fortes selon les pays** : moindre accès aux soins, moindre pouvoir économique, moindre accès à des financements adéquats, moindre participation limitée à la vie publique et politique, moindre accès à l'éducation...

Ces constats sont notamment combattus par les militantes de **l'écoféminisme**, un courant de pensée qui met en avant des similitudes entre l'exploitation et la domination de la nature par les humains, et la domination des femmes et des minorités par les hommes dans ce même système : ce sont des deux dynamiques qui permettent au système capitaliste de se structurer.

Pourtant, d'après l'ONU Femmes, les femmes sont des « agents de lutte majeurs de l'adaptation ». En effet, parce que les femmes sont plus gravement touchées par le dérèglement climatique à l'échelle mondiale, celles-ci se sentent aussi plus concernées et sont plus à même d'être porteuses de solutions pour lutter contre ce phénomène.

LUTTES LGBTQIA+ ET JUSTICE CLIMATIQUE

La communauté LGBTQIA+ est confrontée à de fortes inégalités, voire répressions selon les pays, et cela s'illustre également face au changement climatique.

Tout d'abord, *iels font partie des populations particulièrement à risque face aux impacts des changements climatiques* du fait des discriminations et des violations de leurs droits fondamentaux. Iels sont également confrontés à des difficultés spécifiques qui ne sont pas prises en compte par les politiques publiques, ce qui renforce leur vulnérabilité. Par exemple, si les études sont peu nombreuses en France, des chercheurs anglo-saxons ont démontré que les personnes LGBTQIA+ étaient nombreux·ses parmi les sans-abris et les personnes en situation d'errance, leur identité de genre ou leur orientation sexuelle amenant parfois une rupture avec leurs réseaux familiaux ou étant à l'origine de discriminations leur rendant plus difficile l'accès au logement. Or, le mal-logement et le sans-abrisme, dont souffrent un nombre important de personnes LGBTQIA+, sont synonyme d'absence de protection ou de protection limitée face aux intempéries ou aux fortes chaleurs, de difficultés d'accès à l'eau, de difficultés d'accès à l'énergie (et donc à la fois au chauffage mais aussi aux équipements nécessaires en cas de canicule comme les réfrigérateurs), etc. Et conséquemment, d'impacts importants sur la santé des personnes.

Dans les situations post-événement climatique extrême, les personnes LGBTQIA+ ont plus de risque de subir du harcèlement et des violences, y compris physiques. Selon une étude publiée en 2015 dans *A Journal of Feminist Geography*, lors des inondations de 2011 en Australie, 43 % des personnes s'identifiant comme LGBTQIA+ indiquaient craindre pour leur sécurité dans les rues, les parcs mais aussi les centres d'évacuation. Autre exemple tiré d'études menées aux Etats-Unis (lire par exemple les travaux de Bonnie Haskell) : les personnes LGBTQIA+ ont été victimes de violences et / ou marginalisées suite à l'ouragan Katrina en 2005. Des personnes trans se sont vues refuser de l'aide humanitaire en raison de l'absence de documents d'identité correspondant à leur genre et leur nom actuel, tandis que des couples de même sexe n'ont pas été considérés comme des familles par des organismes fédéraux limitant l'aide reçue – en général au détriment de leurs enfants – du fait de la définition par ces organismes du terme « foyer » (*household*). A cela s'ajoute la difficulté d'accès aux médicaments ou la prise en compte de leurs problématiques particulières.

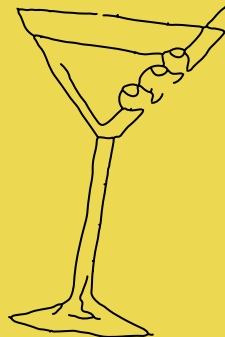
Malgré leur importance, ces inégalités écologiques sont peu étudiées au niveau mondial, et encore moins en France. **Pourtant, de plus en plus d'activist·es montrent qu'il existe des liens forts entre les questions climatiques et la lutte contre les discriminations des personnes LGBTQIA+.** En 2023, **Notre Affaire à Tous** avait mis en avant dix d'entre elles-ux.

Documenter ces constats et écouter ces récits permet de dessiner plusieurs pistes d'actions pour rendre les politiques publiques climatiques plus inclusives, par exemple :

- Développer la collecte de données et les recherches sur les conséquences du réchauffement climatique pour les communautés LGBTQIA+ pour pouvoir mieux répondre aux besoins de ces dernier·ères.
- Faire évoluer les pratiques de reconnaissance du statut de réfugié·e et repenser l'accueil des personnes LGBTQIA+, notamment les pratiques notamment les pratiques des institutions en charge d'étudier les demandes d'asile, concernant les preuves de persécutions liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre, afin de permettre un meilleur accès au statut de réfugié·es pour les personnes LGBTQIA+ qui font face à des discriminations et des violences du fait de leur orientation sexuelle et/ou de leur genre suite à des événements climatiques extrêmes ou autre et qui ont du fuir de ce fait.
- Améliorer l'information et la participation des personnes LGBTQIA+ dans les processus décisionnaires face aux changements climatiques et aux problématiques environnementales.
- Renforcer les plans santé-environnement et les élargir en y incluant les impacts inégaux du réchauffement climatique sur certaines parties de la population, dont les personnes LGBTQIA+.



ET MAINTENANT ON FAIT QUOI ?



Si nous sommes toutes et tous concernées par le dérèglement climatique, il est clair que celui-ci n'impacte pas de façon égale les territoires et les populations. Ces impacts différenciés naissent des inégalités socio-économiques et les nourrissent en retour, créant un cercle vicieux laissant les plus vulnérables encore plus vulnérables.

Ce constat est d'autant plus important que les inégalités se cumulent et s'accroissent mutuellement, concoquant alors de véritables cocktails d'inégalités.

L'effet de ce cocktail : différentes formes d'inégalités — sociales, économiques, scolaires, territoriales ou encore liées au genre ou à l'origine —, qui se trouvent renforcées par la crise environnementale, s'additionnent et se renforcent chez une même personne ou un même groupe.

Un exemple : une femme âgée, vivant seule, avec un revenu modeste, dans un logement mal isolé, cumule les vulnérabilités face à une canicule. S'il fait 40°C dehors, la température sera plus élevée encore chez elle. Son âge et son isolement vont augmenter les risques sur sa santé et potentiellement compliquer son accès aux soins. Ses revenus modestes diminuent les leviers accessibles pour s'adapter (aide à domicile, rénovation). Ainsi, cette femme va être plus gravement mise en danger que le reste de la population. **C'est l'effet cocktail des inégalités.**

Pourtant, agir contre la triple crise environnementale - tout comme garantir les droits humains - est une obligation légale des États, affirmée dans de très nombreux textes et à tous les niveaux : traités internationaux, droit européen, Constitution,

lois nationales, décisions de justice... Ces obligations incluent également la régulation des activités économiques d'acteurs privés, eux-mêmes soumis au respect de différentes normes protégeant les droits humains.

C'est ainsi que l'on comprend que ces inégalités ne sont pas une fatalité. Elles résultent de choix politiques qui peuvent être changés.

Depuis sa création, l'association **Notre Affaire à Tous met de façon croissante la lutte contre les impacts inégalitaires de la crise environnementale au centre de ses actions.**

→ En mettant en avant les vulnérabilités particulières causées ou aggravées par la crise environnementale, au travers d'actions comme Soif de justice qui documente les discriminations environnementales d'accès à l'eau potable dans les territoires dits d'Outre-mer.

→ En intégrant les personnes premières concernées à la construction de ses actions, comme dans l'Affaire des sinistrées climatiques.

→ En réinterrogeant nos modes d'action écologistes et juridiques, qui ont parfois conduit à invisibiliser ces inégalités systémiques par le passé.

→ En visibilisant ce qui ne l'est encore que bien trop peu, comme les impacts sur les populations marginalisées ou sur les non-humains (approche des droits de la nature).

→ En développant des argumentaires juridiques intégrant explicitement ces sujets. La discrimination environnementale peut par exemple permettre de montrer qu'un territoire, parce que ses spécificités ne sont pas prises en compte, est désavantagé dans l'accès à un service public ou le respect d'un droit fondamental.



LES MOTS DE VALÉRIE DELDRÈVE

Membre du Conseil d'Administration de Notre Affaire à Tous, Directrice de recherche en sociologie à ETP&S-ENR&E et co-organisatrice du réseau E99E (Environmental Justice-Justice environnementale).

Pourquoi est-ce important pour une association comme Notre Affaire à Tous de lier justice sociale et environnementale ?

Parce qu'on ne peut les délier. La justice environnementale s'est construite sur des revendications qui associent la justice pour les minorités ou populations victimes de discriminations sociales et raciales, surexposées dans leur lieu de vie et de travail aux risques liés à la toxicité des sites industriels, ou dont les ressources naturelles pour certaines vitales se trouvaient accaparées, détruites par les grandes firmes ou leur État. Ces revendications, qui se sont d'abord élevées aux États-Unis et dans des pays de l'hémisphère sud, proposent de redéfinir l'écologie depuis l'expérience des asymétries de pouvoir, des rapports de domination et des oppressions... Par ailleurs, les travaux de recherche associés montrent que les maux environnementaux et les inégalités ont des racines communes, tendent à être coproduits. En ce sens, lutter pour la justice environnementale, c'est combattre à la fois pour le climat, la justice écologique (i.e. pour la nature) et la justice sociale.

Ne pas entendre ces discriminations en mettant en avant le fait qu'on serait tous dans la même galère, qu'on formerait une « grande communauté de destin » face au changement climatique, la perte de la biodiversité, la toxicité croissante du monde, fait violence à celles et ceux qui sont d'ores et déjà les plus affectés et ne se reconnaissent pas dans un langage qui gomme l'existence de « communautés d'épreuve » distinctes, forgées par l'histoire coloniale, entretenues par les politiques extractivistes, néolibérales, les racisme, classisme et sexisme ordinaires. En France plusieurs voix et collectifs, comme Front de mères, GhettoUp et bien d'autres, se sont élevées dans les quartiers populaires pour protester contre cette forme de violence et se réapproprier la lutte pour l'écologie et le climat. L'idée n'est pas de parler d'une seule voix, mais d'être vigilant. es à ne pas exclure d'autres voix de l'écologie, à laisser aux premières concernées la place qui leur revient, à travailler avec les mouvements qui dans les quartiers, les territoires dits d'Outre-Mer ou dans l'hémisphère sud portent ces voix et ont besoin d'alliées.

Du côté universitaire, quels sont les champs de recherche que tu trouves les plus stimulants sur ces sujets en ce moment ? Et les sujets qui te semblent sous-étudiés ?

C'est difficile de choisir, car les sujets importants sont nombreux...

Il faut, je pense, que continuent à se développer les recherches sur le racisme environnemental ou les inégalités intersectionnelles, pour que ces sujets relativement nouveaux et controversés en France continuent à être traités et que les plaintes relatives à la surexposition de certaines parties de la population ou au fait qu'elles ne soient pas protégées par les politiques publiques soient scientifiquement soutenues. On a besoin de recherches, comme celles qui ont été menées auprès des travailleur·ses précaires et immigré·es de l'industrie et de l'agriculture, pour attester de ces inégalités, de leur gravité, et attribuer les responsabilités causales et politiques. La recherche menée par Notre Affaire à Tous sur la surexposition au risque climatique et environnemental des détenues et personnels de prisons me semble à ce titre une belle piste à poursuivre. Je trouve également très stimulantes les études qui portent sur les filières dans leur dimension transnationale voire transcontinentale, elles réinscrivent les problèmes locaux de pollution ou autres dans la trajectoire des ressources transformées en produits et déchets, eux-mêmes souvent requalifiés de ressources à l'aune des politiques de transition... Cela permet de poser les problèmes de justice environnementale à grande échelle, dans leur diversité, sans nier les implications locales souvent dénoncées par des collectifs militants, mais en prenant mieux en compte

les interdépendances qui se nouent sur toute la trajectoire.

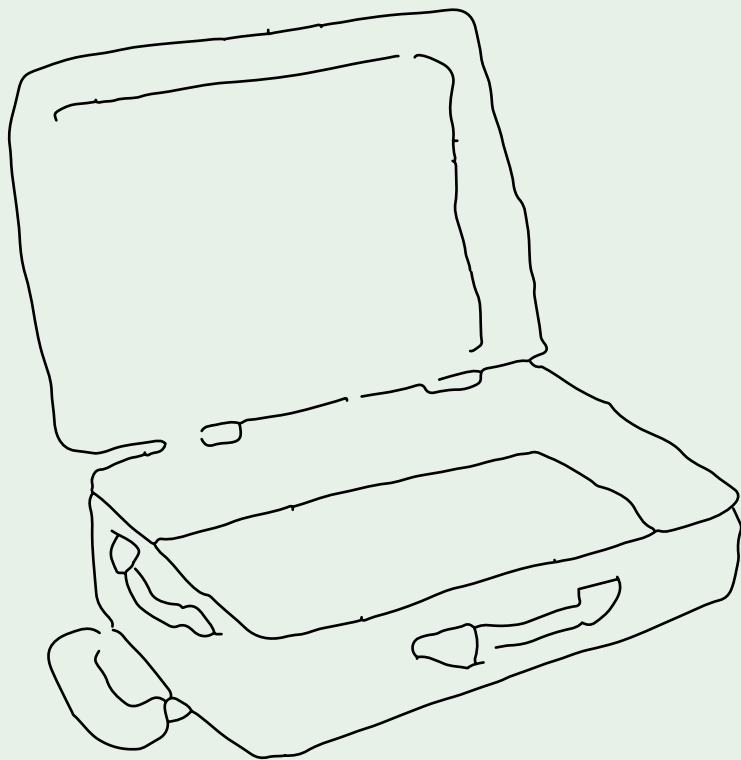
Enfin, je pense qu'un autre sujet important est celui de la production des inégalités par le haut, la consommation des riches, l'extractivisme des firmes et des politiques d'État, également responsables de la dégradation de l'environnement. La remise en cause de la course au progrès et du système néolibéral patriarcal semble un parti pris « trop radical » dans la sphère publique. De même, parler de grandes forces invisibles (néolibéralisme, rapports de domination...) peut rapidement être décrédibilisé dans la sphère scientifique, malgré leurs implications matérielles concrètes. Multiplier les études sur les modes de vie des plus riches d'une part, stratégies et pratiques de grandes firmes et d'États d'autre part, permet de déminer ces critiques, en objectivant et analysant plus finement comment s'opère concrètement la fabrique des maux environnementaux et des inégalités. J'aime beaucoup à ce sujet la contribution des travaux sur la fabrique du doute et de l'ignorance face au changement climatique ou aux risques liés aux pesticides par exemple...

Et désormais, tu peux toi aussi agir !

→ En poursuivant la compréhension des nombreuses imbrications et réalités qui caractérisent les inégalités écologiques. Les numéros passés et à venir de notre newsletter IMPACTS te permettront de le faire, tout comme nos différents rapports sur le sujet : « Un climat d'inégalités », « Planète brûlée, droits bafoués », « Double-peine », « Soif de justice »...

→ En diffusant ce manuel - ou ses constats - autour de toi ! Même s'ils ne le conscientisent pas forcément dans ces termes, des proches ou moins proches sont peut-être exposés à des inégalités écologiques, ou témoins. Le savoir est la première étape du combat.

→ En t'engageant sur le sujet, à l'échelle nationale ou locale. Si Notre Affaire à Tous accueille des bénévoles, de nombreuses associations locales - y compris investies en premier lieu sur d'autres sujets que la crise environnementale (accès au logement, accès aux soins, luttes contre la précarité, luttes pour l'égalité...) - pourront te correspondre.



Retrouve dans le manuel les mots entourés en rose et reporte-les dans ton bagage : ils constituent les principaux outils dont tu as besoin pour continuer à approfondir et diffuser les enjeux liés aux impacts inégaux de la crise écologique.

Lancée en 2015, Notre Affaire à Tous est une association qui utilise le droit comme un levier stratégique de lutte contre la triple crise environnementale - climat, biodiversité, pollution. **Elle défend une vision du droit en faveur de la justice sociale et des communautés premières concernées.**

Après avoir obtenu la condamnation de l'Etat dans l'Affaire du siècle, l'association continue d'agir en justice à l'échelle locale, nationale et européenne. Elle est ainsi à l'origine de recours systémiques contre l'inaction des pouvoirs publics (Justice pour le Vivant, Soif de Justice...) et l'impunité des multinationales (Total, BNP Paribas, Arkema...).

À travers un réseau de citoyen·nes mobilisé·es, Notre Affaire à Tous œuvre aussi pour repousser les frontières du droit en faveur d'un système démocratique, protecteur du Vivant et des droits fondamentaux.

www.notreaffaireatous.org



